

21 DEC. 2022

2022.25

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION d'EAU POTABLE  
DE PRÉNOUVELLON - MEMBROLLES - TRIPLEVILLE - VERDES - CHARSONVILLE-  
OUZOUEUR LE MARCHÉ**

Département de Loir-et-Cher  
Arrondissement de BLOIS  
Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

=====

Séance du 12 décembre 2022

L'an deux mil vingt deux , le 12 décembre à dix huit heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Bernard ESPUGNA, Président du Syndicat.

Date de convocation : 6 décembre 2022  
Nombre de membres en exercice : 9

*Président de séance : Bernard ESPUGNA*

*Présents : Bernard ESPUGNA, Jean-Charles GAUCHERON, Bruno VIVIER, Franck POINTEAU, Gérard GOUDEAU, Jean-Paul BEDIOU, Christian ROUBALAY, Christine VEUILLE, Jérôme SEJOURNE, Sylvaine GENDRAULT*

*Absent excusé, Monsieur Philippe POITOU ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard GOUDEAU*

**Délibération 5**

**Objet : Tarification compteur diamètre 65**

Monsieur le Président informe les membres du Conseil qu'il existe des compteurs diamètre 65 pour lesquels aucune tarification n'a été fixée.

Monsieur POINTEAU propose un tarif identique au tarif pour un compteur diamètre 40.

Le Conseil Syndical

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE

De fixer le tarif pour un compteur diamètre 65 au même tarif qu'un compteur diamètre 40, soit 49 euros HT.

Pour extrait conforme au registre  
Acte rendu exécutoire après publication  
Et dépôt en préfecture le 13 décembre 2022

Délibéré, les jour, mois et an ci-dessus  
Le Président,  
Bernard ESPUGNA

